



Commission
européenne

FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE: AIDER LES PAYS DE L'UE À SORTIR PLUS FORTS DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

#EUSolidarity #StrongerTogether

L'apparition de la pandémie de coronavirus a modifié les perspectives économiques pour les années à venir au sein de l'Union européenne. Investissements et réformes sont plus nécessaires que jamais pour assurer la convergence et une reprise économique durable. La réalisation de réformes et l'investissement dans les priorités communes de l'UE, notamment la résilience écologique, numérique et sociale, contribuera à la création d'emplois et à une croissance durable, tout en modernisant nos économies et en permettant à l'Union de se redresser, de manière équilibrée, prospective et soutenue.

Les stratégies de relance des pays de l'UE devraient:

- Remédier aux principales difficultés qu'ils rencontrent, recensées dans le cadre du Semestre européen, dans des domaines tels que la compétitivité, la productivité, la l'éducation et les compétences, la santé, l'emploi et la cohésion économique, sociale et territoriale

- Faire en sorte que ces investissements et ces réformes soient suffisamment axés sur les défis inhérents aux transitions écologique et numérique, afin de contribuer à la création d'emplois et à une croissance durable et de rendre l'Union plus résiliente.



Avec la facilité pour la reprise et la résilience, la Commission européenne entend soutenir les pays de l'UE dans ces efforts de réforme.

1 QUOI?

La facilité pour la reprise et la résilience consiste en un soutien financier à grande échelle destiné tant aux investissements publics qu'aux réformes, notamment dans le domaine de l'écologie et du numérique, qui rendent les économies des États membres plus résilientes et mieux préparées pour l'avenir.

Le soutien prendra la forme de subventions pouvant aller **jusqu'à 310 milliards d'EUR et de prêts d'un maximum de 250 milliards d'EUR**. La facilité sera axée sur la demande et alimentée par un instrument **d'urgence de l'Union européenne pour la relance, dénommé «Next Generation UE», doté d'une enveloppe de 750 milliards d'EUR**, qui renforcera temporairement la puissance de feu financière du budget de l'UE en permettant au budget de l'UE de lever des fonds supplémentaires sur les marchés financiers.

2 COMMENT?



Le soutien de l'UE sera ancré dans des **plans nationaux pour la reprise et la résilience**, qui devront être soumis à la Commission.

Si les critères d'évaluation sont remplis, les États membres pourront **recevoir des subventions, susceptibles d'être complétées par des prêts**:



Subventions:

Allocation maximale pour chaque pays de l'UE, en fonction de la population, du PIB par habitant et du taux de chômage.



Prêts:

- Volume maximal du prêt accordé à chaque État membre jusqu'à 4,7 % de son revenu national brut.
- Les prêts peuvent être demandés en même temps que le plan ou à un autre moment, avec un plan révisé.



Les subventions et les prêts seront versés par tranches, en fonction du respect des valeurs intermédiaires et des valeurs cibles.



Une assistance technique peut être demandée pour la préparation et la mise en œuvre des plans pour la reprise et la résilience, à travers l'instrument d'appui technique.